



©FTI

La résidence Rouget de Lisle : la biodiversité au cœur du quotidien

Description du projet

À Suresnes (92), Immobilière 3F et la Foncière de Transformation Immobilière ont livré début 2026 une résidence de 82 logements familiaux dont 61 logements sociaux et 21 logements intermédiaires. La résidence, conçue avec les cabinets MPA Architectes et 163 Ateliers, est composée de 5 bâtiments et est certifiée NF Habitat HQE Très Performant. La biodiversité a été intégrée dès sa conception grâce à l'appui d'un écologue.

De nombreux aménagements ont été installés pour favoriser la biodiversité au sein du quartier : une mare de biodiversité, des murs et toitures végétalisés, la plantation de plus de 70% d'espèces indigènes et mellifères ou encore des nichoirs à oiseaux et des refuges pour la faune.

En parallèle, un plan de gestion écologique sera mis en place au sein de la résidence pour préserver cet équilibre dans la durée.

Enjeux biodiversité

- Création d'habitat pour la faune et la flore
- Adaptation au changement climatique
- Création d'un cadre de vie agréable pour les locataires

Acteurs du projet

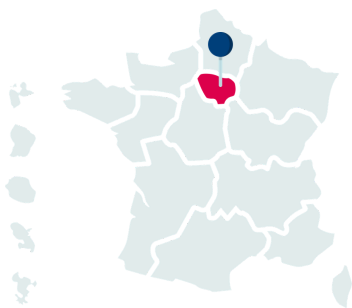


Label / Certification



Un projet qui s'inscrit dans le plan d'action

8) Mettre en place une gestion écologique des espaces verts



Favoriser la biodiversité en développant le patrimoine végétal



©DR - Seqens

Description du projet

En 2025, Seqens a signé un partenariat dans le cadre du plan « 20 000 arbres » porté par Est Ensemble, visant à favoriser la plantation d'arbres sur son patrimoine.

Durant la saison 2025-2026, 47 arbres ont été plantés par Seqens au sein de ses résidences, des actions concrètes pour favoriser la biodiversité, lutter contre les îlots de chaleur urbains et améliorer le cadre de vie des habitants.

Grâce à cette convention, Seqens poursuit son engagement en faveur de la biodiversité urbaine.

Enjeux biodiversité

- Végétalisation du quartier
- Création d'îlots de fraîcheur

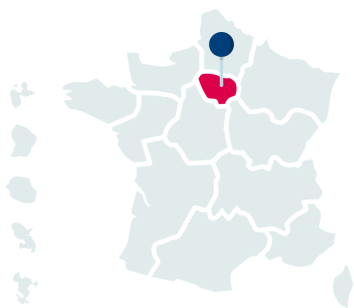
Acteurs du projet

Seqens 
 Groupe ActionLogement



Un projet qui s'inscrit dans le plan d'action

6) Éviter l'artificialisation d'espaces naturels, et mettre en place des actions de renaturation quand l'artificialisation est inévitable



Foncière Logement, pionnière d'un réseau d'alvéoles de micro-forêts



©DR - Foncière Logement

Description du projet

Foncière Logement a été la première à s'engager en 2021 auprès de l'association « Alvéoles en Ville » pour développer un réseau de micro-forêts dans les espaces en ville.

Depuis, plus de 40 micro-forêts ont été plantées selon la méthode Miyawaki dans les résidences de Foncière Logement pour améliorer la qualité de vie de ses résidents et contribuer à la préservation de l'environnement en développant la biodiversité.

Au-delà d'amener la nature en ville, ces micro-forêts créent des îlots de fraîcheur au sein des résidences, contribuant directement à les adapter aux fortes chaleurs en zone urbaine.

Enjeux biodiversité

- Renaturation des résidences
- Création d'îlots de fraîcheur

Acteurs du projet

alvéoles en ville
Conjuguer urbanisation et nature

Foncière Logement 
 Groupe ActionLogement



Un projet qui
s'inscrit dans le
plan d'action

6) Éviter l'artificialisation d'espaces naturels, et mettre en place des actions de renaturation quand l'artificialisation est inévitable